

**Décision n° 2025-23 portant nomination du directeur de l'Office français de
l'intégrité scientifique**

La présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles R. 114-10 et R. 114-12 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil n° 2023-3-05 du 4 décembre 2023 ;

Vu la décision n° 2025-18 du 27 mai 2025 nommant les membres de la commission chargée d'examiner les candidatures aux fonctions de directeur ou de directrice de l'Office français de l'intégrité scientifique ;

Vu le procès-verbal de la séance de la commission d'examen des candidatures qui s'est tenue le 16 juin 2025,

Décide :

Article 1^{er}

M. Michel Dubois est nommé directeur de l'Office français de l'intégrité scientifique à compter du 1^{er} septembre 2025, pour une durée de quatre ans.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 23 juin 2025

La présidente
signé
Coralie CHEVALLIER